

**PV DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CCAS DE SAINT-ZACHARIE**  
**DU 21 NOVEMBRE 2023**

**CONVOQUES(ES)** : Mmes ROYER Carole, PRATI Corinne, BROCHIER Christiane, MORACCHINI Encarnacion, BOUHAFS Hayette, POZZI Monique et MM. COULOMB Jean-Jacques, BOUTRY Marcel, PASCAL Paul, TABONE Paul, BERTOLOTTI Jacques.

**PRESENTS(ES)** : Mmes ROYER Carole, PRATI Corinne, BROCHIER Christiane, POZZI Monique et MM BOUTRY Marcel, PASCAL Paul, BERTOLOTTI Jacques

**ABSENT(E) (S) EXCUSE(E)(S)** :

**ABSENT(E) (S) AYANT DONNE PROCURATION** : M. COULOMB Jean-Jacques, Mme MORACCHINI Encarnacion, Mme Hayette BOUHAFS ;

**ABSENT(E) (S)** : M. Paul TABONE.



**ORDRE DU JOUR**

⇒ **Approbation du dernier PV**

⇒ **Délibérations :**

- **11/10 Signature d'une convention avec « Saveurs et Vie » concernant le portage de repas**

⇒ **Action sociale**

- **Suite donnée aux anciens dossiers**
- **Examen des nouveaux dossiers**
- **Affaires diverses**



## POINT I - APPROBATION DU DERNIER P.V.

- La séance est ouverte à 18h00.
- 1. Madame la Vice-Présidente propose à l'assemblée la désignation de Monsieur Marcel BOUTRY comme secrétaire de séance. A l'unanimité, Monsieur Marcel BOUTRY est nommé secrétaire de séance.
- 2. Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.
- 3. Madame la Vice-Présidente procède ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

Madame la Vice-Présidente présente la délibération n°11/09 relative à la signature d'une convention avec la société « Saveurs et Vie » concernant le portage de repas.

Observations : Les agents du CCAS s'occuperont des inscriptions des bénéficiaires et de la facturation. La société gèrera la prise de commande. La mise en place du dispositif est souhaitée le plus rapidement possible, peut-être avant la fin de l'année civile.

Adoptée à l'unanimité.

## POINT II – SUITE DONNEE AUX ANCIENS DOSSIERS

### DOSSIERS PRESENTES A LA COMMISSION POUR INFORMATION

#### ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE

Les membres de la Commission sont informés de la suite réservée aux dossiers concernant l'hébergement des personnes handicapées, l'hébergement des personnes âgées, de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile et en établissement.

## POINT III – EXAMEN DES NOUVEAUX DOSSIERS

### DOSSIERS PRESENTES A LA COMMISSION POUR INFORMATION

Les membres de la Commission sont informés de la suite réservée aux nouveaux dossiers concernant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile et en établissement, de la Complémentaire Solidaire Santé et de la Maison Départementale Des Personnes Handicapées.

## POINT IV – AFFAIRES DIVERSES

Les membres de la Commission prennent connaissance de :

- Attribution de bons d'urgence
- Aide sollicitée auprès de la Croix Rouge
- Dossiers d'Obligation Alimentaire
- Dossiers de Téléassistance
- Dossiers d'aide au règlement des factures de cantine auprès du PEP83



- ❖ Madame la Vice-Présidente explique qu'un des fournisseurs du colis des anciens vient de faire défection. Toutes les équipes se mobilisent pour trouver un fournisseur remplaçant en urgence, toujours en favorisant les commerçants et producteurs Zachariens.
- ❖ Madame la Vice-Présidente informe la commission des suites du rendez-vous qu'elle a eu avec Madame Marion GABORIAUD, psychologue intervenante lors des rencontres du « Café des Aidants » ; concernant le problème évoqué lors de la précédente séance, soit la réduction potentielle de la fréquence des réunions. La psychologue explique que depuis la rentrée de septembre, la fréquentation est repartie un peu à la hausse donc espère que cela tienne sur la durée. En outre, face aux problèmes de subventions rencontrés, elle émet la possibilité de ne pas conserver le nom déposé de « Café des Aidants » qui est couteux (environ 500€/an). Madame ROYER expose cette situation et les membres de la Commission appuient le point de vue de la Vice-Présidente de garder ce nom connu et reconnu de tous. L'hypothèse de faire des petites affiches à distribuer dans les écoles est relayée afin de toucher le plus grand nombre de personnes et sensibiliser les parents d'enfants en situation de handicap souvent isolés.
- ❖ Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres de la Commission qu'une pièce de théâtre aura lieu le 24 novembre dans le cadre de la « Journée de lutte contre les violences faites aux femmes » ainsi qu'une intervention du CIDFF le 25 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé,

Madame la Vice-Présidente annonce que la séance est levée à 18h30.

La Vice-Présidente  
Carole Royer



Le secrétaire  
Marcel Boutry



